

## PYRÉNÉES-MONT PERDU CIRQUES ET CANYONS *Patrimoine Mondial*

En 1972, la conférence générale de l'Unesco (*Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture*) a adopté un traité international intitulé « Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel ». Depuis, elle a répertorié et classé 1007 sites culturels et/ou naturels, répartis dans 161 pays du monde (*1er juillet 2014*) et ainsi établi la liste du patrimoine mondial.

Le nombre de sites et monuments classés par l'Unesco illustre bien la richesse et la diversité de l'immense héritage que nous ont laissé la nature et nos prédécesseurs au fil des siècles. Nous profitons de ce patrimoine aujourd'hui et avons la responsabilité de le protéger et de le transmettre aux générations à venir.

### QUELQUES GRANDS SITES DE FRANCE... ET D'AILLEURS

En France aujourd'hui, 35 sites sont classés au titre culturel (*Canal du Midi, Cité épiscopale d'Albi, Grotte Chauvet...*), 39 le sont en Espagne (*Avila, Tolède, Salamanque, St-Jacques de Compostelle...*). 3 sites sont classés au patrimoine naturel en France (*Golfe de Porto, Lagons de Nouvelle-Calédonie, Pitons et Cirques de La Réunion*) et 3 en Espagne (*Parcs nationaux de Garajonay, Doñana et Teide*). Un seul site, Pyrénées-Mont Perdu, est inscrit en France au double titre naturel et culturel. En Espagne, il faut y ajouter Ibiza.

Dans le reste du monde, le Taj Mahal, le Machu Picchu, la Baie d'Halong, la Grande Muraille de Chine, le delta de l'Okavongo... font partie des sites culturels et naturels les plus exceptionnels de tous les continents.

### UNE RESPONSABILITÉ UNIVERSELLE

L'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial est une reconnaissance par la communauté internationale de la valeur universelle exceptionnelle d'un site, une forme de label mondial de qualité. Il représente un fort engagement moral à rendre vivant, à protéger et à valoriser un territoire d'exception de la part du ou des Etats qui en ont la charge. Le classement n'apporte pas d'aides financières spécifiques mais le territoire y gagne en prestige et en retombées ultérieures liées à l'accroissement de l'attractivité des lieux.

## LES DEUX VERSANTS *S'une même montagne*

Situé en majeure partie sur les périmètres du Parc national des Pyrénées en France et du Parque nacional de Ordesa y Monte Perdido en Espagne, cet espace transfrontalier d'une beauté et d'une richesse exceptionnelles a été reconnu et classé par l'Unesco en 1997 au double titre de patrimoine naturel et culturel.



Le site Pyrénées Mont Perdu et celui du Parc Maloti-Drakensberg en Afrique du Sud/Lesotho, sont les seuls dans le Monde à être transfrontaliers et à avoir un double classement naturel et culturel.

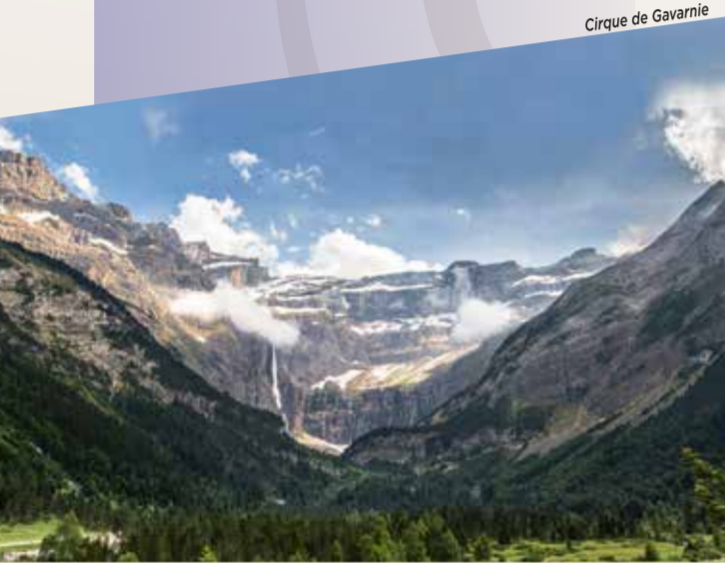
Dans cet espace géologique calcaire remarquable, de spectaculaires cirques glaciaires se sont formés au nord tandis que de vertigineux canyons, parmi les plus grands et les plus profonds d'Europe, se sont creusés au sud. Des deux côtés, les activités humaines et le pastoralisme en particulier ont façonné et donné à l'ensemble du massif son caractère original et universel.

[www.pyrenees-mont-perdu.fr](http://www.pyrenees-mont-perdu.fr)  
[www.pirineosmontperdido.es](http://www.pirineosmontperdido.es)



## PYRÉNÉES MONT PERDU

*Patrimoine Mondial*



# « Un exceptionnel patrimoine mondial dans les Pyrénées »

## DEUX PAYS *pour un territoire transfrontalier exceptionnel*

On ne peut comprendre ce patrimoine commun qu'en embrassant ses deux versants, aussi dissemblables d'aspect qu'unis dans leurs origines. Ici plus qu'ailleurs la montagne est à la fois barrière et passage.

### UN CLASSEMENT AU TITRE NATUREL

Le massif du Mont Perdu est un exemple fortement représentatif des grands stades de l'histoire de la Terre. Il permet d'interpréter des phénomènes naturels d'une importance esthétique exceptionnelle. En effet, les Pyrénées possèdent des caractéristiques naturelles spécifiques qui les classent à part des autres régions de montagne. Résultant de la collision tectonique des plaques ibérique et d'Europe occidentale, elles présentent dans la région du Mont Perdu une unité géologique rendant très lisible ce phénomène de nappe de charriage sur une superficie relativement modeste. A Gavarnie par exemple, on relève jusqu'à 1 200 mètres d'épaisseur de terrain sédimentaire d'origine marine avec coraux et coquillages divers !

Cette « écriture géologique » très rare dans le Monde est un « immense poème géologique » selon Franz Schrader, grand cartographe des Pyrénées.

### UN CLASSEMENT AU TITRE CULTUREL

L'Unesco a reconnu l'histoire exceptionnelle des communautés pastorales montagnardes. Elles ont mis en place une organisation sociale et politique dont le dessein était de réinventer chaque jour la paix, en dépit des conflits locaux mais surtout entre les royaumes de France et d'Espagne.

Dès le XIII<sup>ème</sup> siècle, des accords oraux ont commencé à être mis par écrit. Plus tard, ces ententes entre les communautés françaises et espagnoles du massif du Mont Perdu sont devenues les traités de « *Lies et passeries* », toujours en vigueur aujourd'hui, garantissant la liberté de libre circulation des biens et des personnes, les activités et les relations.

Cette complicité sociale, adaptée aux contraintes montagnardes, qu'elles soient d'altitude ou climatique, imprégnée de valeurs de respect et d'échanges constitue le paysage culturel du massif du Mont Perdu et en fait sa particularité. Ici la vie sociale et culturelle se superpose à l'unité paysagère.

Le site Pyrénées-Mont Perdu couvre une superficie de 30 639 ha, allant d'une altitude de 800 mètres dans le canyon du rio Bellos aux 3 355 mètres du sommet du Mont Perdu. Il englobe trois communes côté français : Gavarnie, Gèdre, Aragnouet, et six communes côté espagnol : Bielsa, Broto, Fanlo, Puertolas, Tella-Sin, Torla.

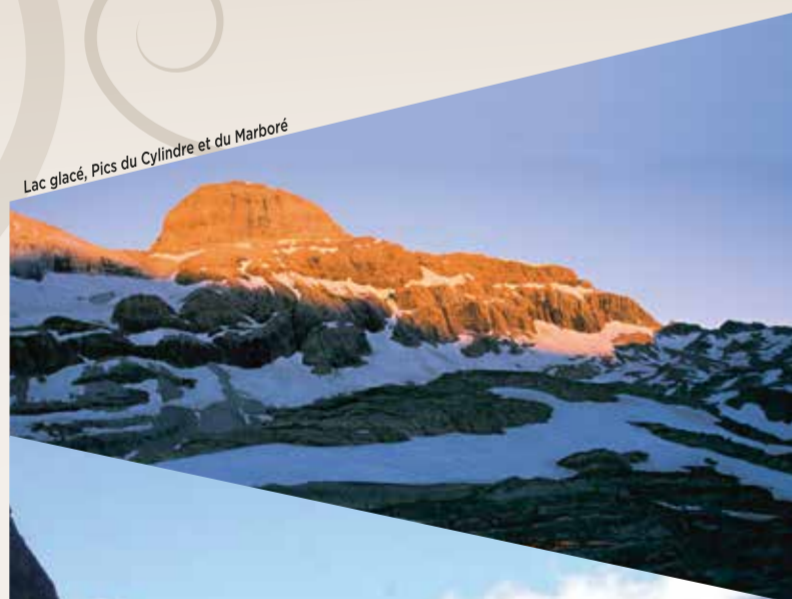
### *Le Parc national des Pyrénées*

Le Parc national des Pyrénées, créé en 1967, s'étend le long de la frontière avec l'Espagne sur 6 vallées principales entre les hautes vallées d'Aure et d'Aspe, sur plus de 100 kilomètres d'est en ouest. Unique parc national du versant français des Pyrénées, il protège, sur les 45 707 hectares de cœur, des territoires ne descendant jamais en dessous de 1 000 mètres et culminant à 3 298 mètres au Vignemale. Il couvre les vallées d'Aspe et d'Ossau dans les Pyrénées-Atlantiques, d'Azun, de Cauterets, de Luz et d'Aure dans les Hautes-Pyrénées et collabore avec les 63 communes qui composent l'aire d'adhésion.

### *Le Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu*

Créé en 1918 par décret royal, le Parc national de la vallée d'Ordesa, en Haut Aragon, couvrait 2 175 ha. Élargi en 1982 en englobant le canyon de Nisicle, la gorge d'Escuain et le massif du Mont Perdu, son territoire s'est étendu à 15 608 ha avec une zone périphérique de 19 697 ha. Son appellation est alors devenue « Parc national de Ordesa y Monte Perdido ».

Les deux parcs nationaux ont pour objectif de préserver la biodiversité et les paysages de ces deux sites exceptionnels.



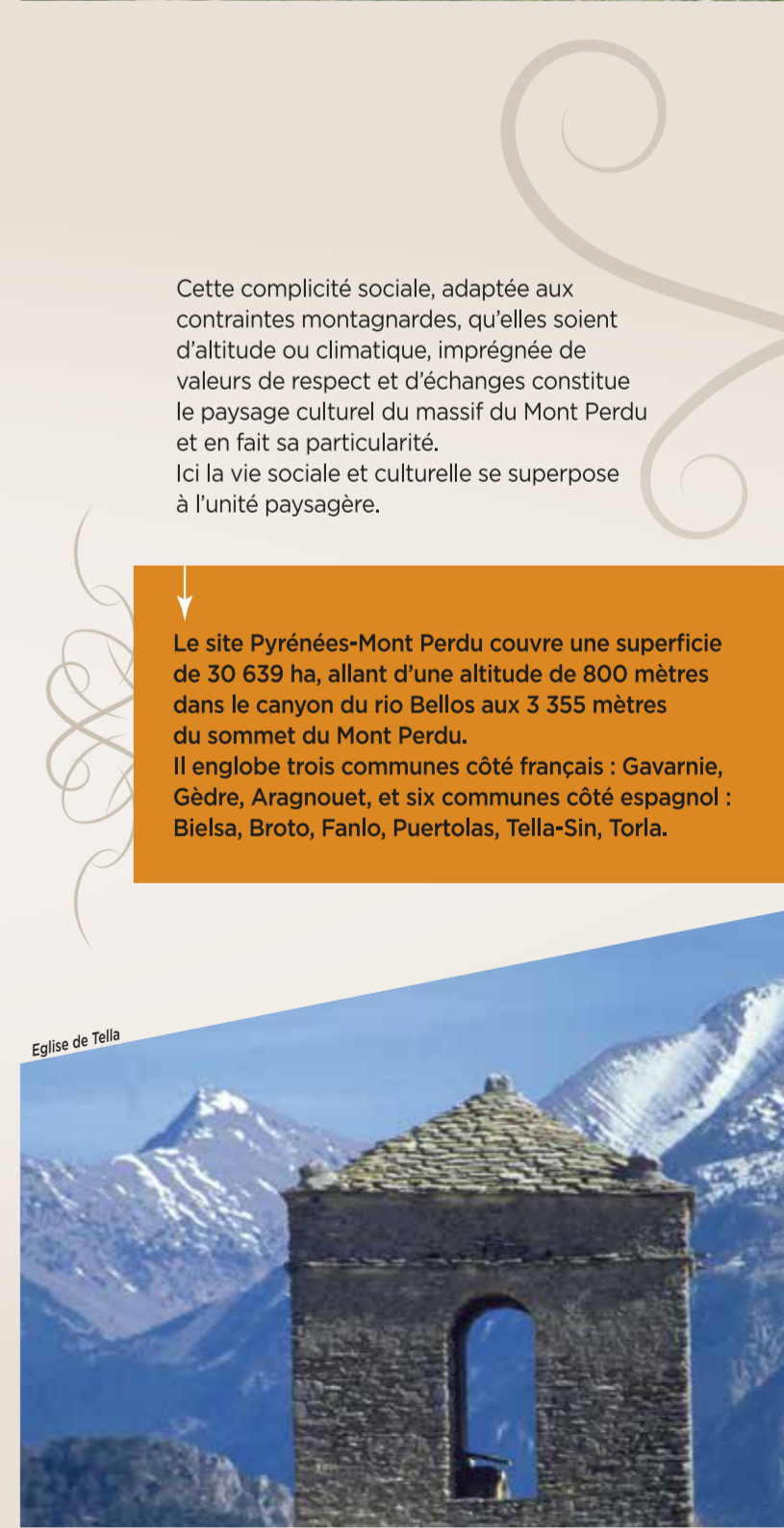
Canyon d'Ordesa



Ramonda



Pont de Héas



Eglise de Tella

## DÉCOUVRIR LE SITE

### *du Mont Perdu*

#### DES ITINÉRAIRES ET DES PAYSAGES PRESTIGIEUX AU CŒUR DES PYRÉNÉES

Pour l'approcher et le comprendre, un séjour s'impose. Emprunter un bout de chemin, susciter une rencontre avec un éleveur, un guide, un passionné..., associer sport et découverte, pénétrer au cœur des sites les plus caractéristiques pour mieux saisir leur démesure, tels sont les moyens d'apprécier ces lieux magiques et de s'en imprégner.

Bâti dans des calcaires originels, sculpté par les glaces et les eaux qui ruissellent de ses flancs puis roulent vers l'Atlantique et la Méditerranée, ce morceau de Pyrénées cache une profonde unité de structure sous de multiples visages.

Au carrefour d'influences climatiques entre Atlantique et Méditerranée, montagne refuge pour de nombreuses espèces raréfiées ou disparues ailleurs, ce massif est aussi un haut-lieu de l'endémisme qui exprime son originalité. Aster, ramonde, iris ou lis sont « des Pyrénées », de même que le desman, l'euprocte ou l'isard. Dans les airs tournoient le gypaète barbu, l'aigle royal, le vautour fauve et le percnoptère d'Égypte, dans ses forêts de hêtres et de sapins se cachent l'ours brun et le grand tétras.

Les activités humaines ancestrales, agricoles et pastorales ont également façonné ces paysages.

Côté français, en vallée de Gavarnie, outre les grands cirques calcaires, amphithéâtres verticaux de Barroude, Troumouse, Estaubé et Gavarnie, on trouve les pics des Astazou (3 071 m), du Taillon (3 144 m), du Gabietou (3 031 m) et les pics transfrontaliers de La Munia (3 133 m) et du Marboré, soulignés par l'Épaula, la Tour et le Casque, entaillés par les légendaires passages des Brèches de Roland et de Tuquerouye. Du fond du Cirque de Gavarnie, célèbre arène aux gigantesques proportions, s'éclaire la grande cascade de plus de 400 mètres de haut.

Le versant espagnol est dominé au nord par le massif des Trois Sœurs constitué par le Mont-Perdu (3 355 m), le Cylindre (3 335 m) et le Soum de Ramond (3 254 m).

Depuis le point culminant du Mont Perdu, une série d'impressionnantes vallées glaciaires et de canyons descendent en éventail. Le plus emblématique est celui d'Ordesa : sous ses immenses murailles ocre qui s'ouvrent vers l'ouest, les eaux du rio Arzas forment des successions de splendides cascades. Non moins belles sont les trois autres vallées : les falaises spectaculaires du canyon de Nisicle vers le sud ; les gorges d'Escuain vers le sud-est ; la dissymétrique vallée de Pineta vers l'est, aux falaises vertigineuses sur un versant, et épaulements plus doux de l'autre.

Le dénivelé entre les zones montagnardes et les zones basses du parc national espagnol est d'environ 2 600 mètres ! En altitude, le lac glacé du Mont Perdu est le seul lac de dimensions assez importantes et il existe encore, malgré sa régression, un glacier permanent sur la face nord du Mont Perdu.

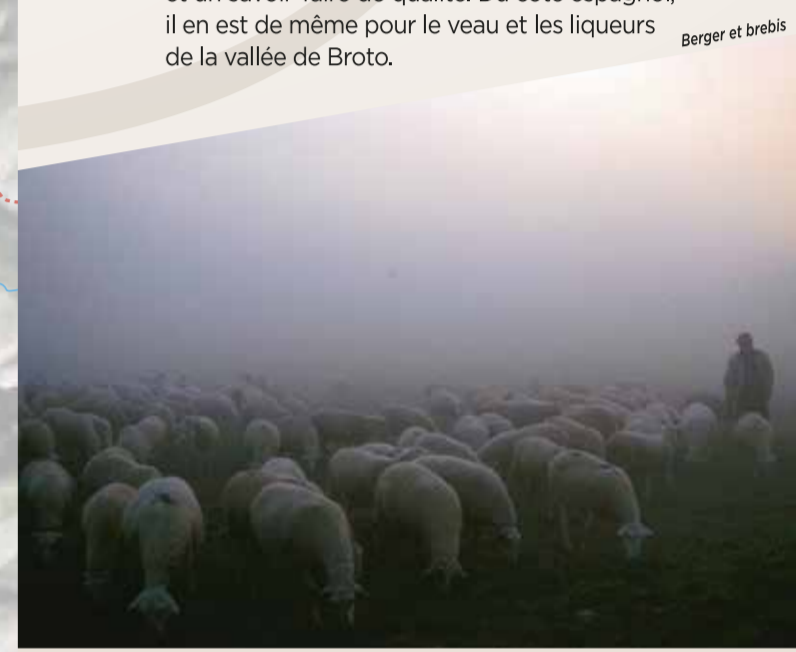
Le respect de la réglementation des parcs nationaux et de l'activité pastorale est indispensable et il sera nécessaire d'adapter son comportement à l'esprit des lieux. Chacun de nous doit participer et aider à la préservation et à la valorisation de ce Patrimoine Mondial.



## Les OBJECTIFS

### MAINTENIR L'ACTIVITÉ PASTORALE

Depuis des siècles, l'activité pastorale a façonné le paysage de ce site. Les bergers ont sillonné cette montagne, la marquant de leur empreinte. Progressivement les prairies de fauche ont fait place aux cabanes pastorales et aux estives où paissent ovins et bovins. Cette activité ancestrale, symbole du site, se doit de perdurer. Pour cela de chaque côté des Pyrénées les autorités locales, en partenariat avec la profession agricole, s'emploient à favoriser le maintien des bergers et de leurs troupeaux. Ainsi, la création de l'« Appellation d'Origine Protégée Barèges-Gavarnie », 1ère AOP reconnue en viande ovine en Europe, est l'illustration d'une initiative locale permettant de garantir une forte identité et un savoir-faire de qualité. Du côté espagnol, il en est de même pour le veau et les liqueurs de la vallée de Broto.



### VALORISER CE SITE REMARQUABLE

Le caractère exceptionnel du site géologique et naturel « Pyrénées-Mont Perdu » a permis sa reconnaissance et son inscription sur la liste du Patrimoine Mondial. Les autorités locales et nationales françaises et espagnoles conjuguent leurs efforts pour une valorisation permettant de concilier d'une part la préservation des savoir-faire ancestraux, de la culture locale, du pastoralisme et des traditions transfrontalières, d'autre part la promotion du bien. Attendre ces objectifs passe par une appropriation des acteurs et des élus locaux. Leur gouvernance exemplaire permettra au site de devenir une référence pour l'Unesco.

## PARTENAIRES & GESTION

La gestion d'un site Unesco transfrontalier nécessite des efforts communs, inscrits dans le temps. Fin 2011 un Comité Directeur Conjoint franco-espagnol a été mis en place, véritable instance de gouvernance transfrontalière dont la composition paritaire permet d'assurer une gestion commune et coordonnée du bien. Composé de 22 membres (11 représentants espagnols et 11 français), il rassemble l'ensemble des parties prenantes du site : Etats français et espagnol, Collectivités locales françaises et espagnoles, les deux parcs nationaux et éleveurs français et espagnols. La Présidence du Comité est « tournante » tous les deux ans, alternativement côté français et espagnol. Un plan de gestion, s'appuyant sur un diagnostic et un programme d'actions, a été élaboré. Ce document vise à valoriser le site en préservant ses valeurs culturelles et naturelles et donc son authenticité.

